

**CULTURE / PATRIMOINE** **JOSEPH SCHMAUCH : "UNE RELATION PARTICULIÈRE SE NOUE ENTRE LA SEINE-ET-MARNE ET L'EMPIRE"**

*Joseph Schmauch, conservateur du Patrimoine et directeur des Archives départementales de Seine-et-Marne*

Le directeur des Archives départementales Joseph Schmauch intervient et participe à l'organisation du colloque « La Seine-et-Marne et Napoléon : intimité, pouvoirs, mémoires », sur trois journées d'études, du 11 au 13 octobre 2021. Entretien avec un passionné d'histoire qui présentera « l'extraordinaire trésor de papier conservé par les Archives ».



Créé le: 5/10/2021

**Un colloque sur Napoléon et la Seine-et-Marne**



Les Adieux à Fontainebleau, gravure, frad077 5fi0104  
©AD77

Dans le cadre des commémorations du bicentenaire de la mort de Napoléon I<sup>er</sup> (1821-2021), les Archives départementales de Seine-et-Marne et le Château de Fontainebleau organisent ensemble, du 11 au 13 octobre, un colloque intitulé : « [La Seine-et-Marne et Napoléon : intimité, pouvoirs, mémoires](https://napoleon-en-seineetmarne.fr/fr/fiche-evenement/la-seine-et-marne-et-napoleon-intimite-pouvoirs-memoires) »(<https://napoleon-en-seineetmarne.fr/fr/fiche-evenement/la-seine-et-marne-et-napoleon-intimite-pouvoirs-memoires>).

**L'objectif de ce colloque est de sortir d'une histoire nationale pour faire connaître la figure napoléonienne, moins connue, au travers de l'histoire de la Seine-et-Marne. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

**Joseph Schmauch** : « Ces journées d'études vont permettre d'appréhender l'emprise du pouvoir napoléonien sur le territoire et sur les Seine-et-Marnais. L'institution des préfets, la reconnaissance légale des religions concordataires, la conscription ou l'engagement militaire sont autant de pierres angulaires de la France napoléonienne, qui trouvent également leur traduction sur le plan local. Du fait de la proximité avec la capitale et des séjours fréquents de l'Empereur en son palais de Fontainebleau, une relation particulière se noue entre la Seine-et-Marne et l'Empire.

Ce département constitue, en outre, le lieu de séjour de personnalités éminentes : le ministre des Relations extérieures Armand de Caulaincourt, négociateur du traité de Fontainebleau, le ministre d'État, Pierre Daru, associé au Château du Martroy, ou encore Louis-Alexandre Berthier, organisateur des chasses impériales. La mémoire napoléonienne est présente dans différentes communes, sous la forme de monuments (à Montereau par exemple) ou dans l'imaginaire populaire, véhiculé par la scène des Adieux dans la Cour d'honneur du Château de Fontainebleau, présente dans de nombreux livres d'Histoire ».



*Laisser "parler" les archives permet d'appréhender Napoléon Ier comme un "sujet d'histoire" à étudier sous un angle scientifique, loin des passions de la place publique. »*

*Joseph Schmauch, directeur des Archives départementales de Seine-et-Marne*



Statue équestre de Napoléon Ier à Montereau, photographie,  
2fi05772  
©AD77

## **Vous participez en tant qu'organisateur et intervenant à ce colloque. En quoi est-ce important selon vous d'entretenir la mémoire de Napoléon Ier et du Premier Empire, et de la faire partager au grand public ?**

**J. S. :** « Le sujet est pleinement d'actualité, dans la mesure où la période du Premier Empire et la figure de l'Empereur sont au cœur d'un débat citoyen. La période comprend indubitablement une part d'ombre, à travers la mémoire coloniale, le rétablissement de l'esclavage et le bilan humain des guerres napoléoniennes (les historiens s'accordent sur plus d'un million de tués à l'échelle du continent). Le règne de Napoléon I<sup>er</sup> ne se traduit pas moins par des acquis durables : l'enracinement des conquêtes révolutionnaires touchant à l'égalité civile et à la liberté économique, l'organisation administrative et judiciaire de la France.

La compréhension des événements historiques, qu'ils soient militaires ou politiques, passe nécessairement par la connaissance des sources, dont la conservation et la transmission est assurée par les Archives. L'enjeu d'un colloque scientifique est de permettre à des historiens, spécialistes de la période, et à des professionnels du patrimoine de débattre de manière apaisée de l'histoire du Premier Empire. Laisser "parler" les archives permet d'appréhender Napoléon I<sup>er</sup> comme un "sujet d'histoire" à étudier sous un angle scientifique, loin des passions de la place publique. »

**Dans les grandes lignes, que va découvrir et apprendre le public ?**

**J. S.** : « Sans préjuger des nouveautés et éventuelles remises en cause historiographiques que suscitent toujours colloques et journées d'études, cet événement va permettre au public de prendre connaissance des recherches historiques les plus actuelles sur le Premier Empire. Le colloque sera l'opportunité d'aller à la rencontre de personnalités, parfois méconnues, liés au territoire seine-et-marnais, et qui ont signé de leur nom des pages de l'Histoire de France. Au-delà des communications d'historiens, il permettra aux visiteurs de (re)découvrir les lieux dans lesquels la politique impériale s'est inscrite, ainsi que l'extraordinaire trésor de papier conservé par les Archives, et disponible pour la recherche. »



**Le colloque est gratuit et ouvert à tous. Réservation obligatoire au 01 64 87 37 81 ou par mail à l'adresse : [dad@departement77.fr](mailto:dad@departement77.fr).**

**Plus d'informations sur l'évènement (<https://napoleon-en-seineetmarne.fr/fr/fiche-evenement/la-seine-et-marne-et-napoleon-intimite-pouvoirs-memoires>).**